## Strasbourg.eu



## Restauration scolaire

Règlement

Réservation des repas

Direction de l'enfance et de l'éducation

# Groupe scolaire BRANLY-WACKEN

#### Services périscolaires

#### Assurés par l'Eurométropole de Strasbourg

- Restauration scolaire maternelle Branly/Wacken et élémentaire Branly
- Accueil périscolaire maternelle (APM) matin et soir Branly/Wacken
- Accueil de loisirs maternelle (ALM) mercredi (liste des AL sur le site strasbourg.eu et affichée devant les écoles)

#### Assurés par l'ASCEEB

(Association Sportive et Culturelle Ecole Elémentaire Branly)

• Accueil périscolaire élémentaire matin, soir et mercredi matin

#### COORDONNEES

## Service des inscriptions et scolarité (SIS)

tél: 03 68 98 51 38

mail: inscriptionsscolarité@strasbourg.eu

## Responsable périscolaire de site (RPS)

#### Assunta MAROTTA

tél: 03 88 24 98 66 06 40 24 49 75

mail: assunta.marotta@strasbourg.eu

periscolaireeteducatif-branly@strasbourg.eu

### Responsable technique de site (RTS)

Gaspard LANTZ

tél: 06 30 52 35 22

mail: gaspard.lantz@strasbourg.eu

#### **ASCEEB**

Dylan HAMM (responsable périscolaire)

tél: 06 84 68 10 25

mail: asceeb.periscolaire@gmail.com

Demandes et informations sur les inscriptions à la cantine auprès de votre mairie de quartier et au SIS (Service des Inscriptions et Scolarité)

Inscriptions via le kiosque famille (espace numérique dédié sur le site www.strasbourg.eu)
Une fois l'inscription validée auprès du service,
les familles doivent réserver les repas au plus
tard le mercredi minuit de la semaine
précédente sur le kiosque famille

En cas d'oubli/absence de réservation, l'enfant peut exceptionnellement fréquenter la cantine en mention "sans réservation"(SR). Dans ce cas, aucun repas n'est commandé pour l'enfant mais un plateau lui sera fourni en fin de service en respectant son régime alimentaire et en fonction des denrées restantes.

Attention, au 7e repas SR dans l'année, le tarif des repas est doublé (tarifs affichés devant les écoles et sur le site www.strasbourg.eu)

Si un.e enfant nécessite un PAI (protocole d'accueil individualisé) alimentaire, merci de prendre contact avec la RPS et le RTS pour les conditions et normes des repas (respect mesures sanitaires).

Aucune nourriture n'est acceptée en cantine (sauf PAI)
Les confiseries et snacks salés sont interdits sauf cas exceptionnel (anniversaire prévenu auprès de la direction et RPS)

Un système de rab est mis en place pour les entrées et desserts. Les enfants qui déjeunent à partir de 12h50 ont également accès au rab du plat en fonction des denrées (roulement sur l'année pour que toutes les classes y aient accès)

Les objets connectés sont interdits (montres, téléphone) Les enfants sont responsables des jouets

qui proviennent de leur domicile

## Facturation

Pour toute demande concernant la facturation de la cantine, s'adresser directement au service compétent mail :

<u>facturation.education@strasbourg.eu</u>

En cas d'absence d'enfant pour maladie, transmettre le certificat médical sous 15j au service mail. Application carence 3j Il appartient aux familles d'effectuer et modifier les réservations tout au long de l'année.

Les réservations clôturent chaque mercredi minuit pour la semaine suivante (il faut penser à anticiper)

Aucune modification n'est possible passé ce délai pour la semaine qui suit.

ATTENTION: seules les familles peuvent réserver/modifier les réservations. LA RPS NE PEUT NI RÉSERVER, NI MODIFIER, NI ANNULER LES REPAS.

En cas de repas SR, l'enfant devra prioritairement être cherché.e après l'école. Les enfants SR ne sont accepté.es qu'en cas exceptionnel et de force majeure (empêchement de dernière minute)

Il n'est pas possible de demander à la direction ou à la responsable d'accepter un.e enfant sans réservation si l'absence est anticipée (absence prévue avant 10h le jour même)

Tout repas réservé est facturé. Tout repas consommé sans réservation est également facturé.

Penser à annuler les réservations en cas de sortie scolaire à la journée/semaine